

n° 236 Rio de Janeiro le 17 Octobre 1822

A S. E. Monseigneur Le Vicomte de Montmorency
Ministère des Affaires Etrangères,
Monseigneur

J'ay l'honneur de transmettre ci-joints à V. E. sous
le n° 1 un exemplaire et la traduction du procès verbal
redigé par la municipalité de cette Capitale, dans la sé-
ance extraordinaire du 10 octobre sur l'objet de pro-
clamer le Prince Nigeut, Empereur Constitutionnel
du Brésil.

V. E. trouvera sous le n° 2 un exemplaire et traduction
de la réponse du Prince en acceptant ce nouveau titre.
Je puis dire que je tiens et suis imprimé d'une manière
non équivoque, car c'est S. E. R. elle même qui l'a fait
remettre à mes soeurs par son chambellan de service,
dans la soirée du 12, au spectacle.

J'envoie encore sous le n° 3, la Gazette de cette Capitale
le en date du 15, avec la traduction du premier article
par lequel on décide à prouver que les Brésiliens ont
procedé légalement dans leur proclamation impériale.
On ne peut dire que cette Gazette soit officiellement mais au
moins c'est celle que le Gouvernement emploie dans tou-
tes les occasions.

Je transmets encore à V. E. sous ce pli et sous le n°
4 la Gazette de cette Capitale en date du 17 de ce mois; el-
le donne les détails de la cérémonie de la proclamation,
et j'y joins partie de la traduction m'étant impossible
de la faire en entier.

Il n'y a pas le moindre doute, Monseigneur, que la po-
pulation de cette ville a brassé avec constance la plus pluye
qui n'a cessé de tomber, pour prodiguer en tous lieux à S.
E. et à sa famille présente, les acclamations les plus
vives et des témoignages bruyans d'adhésion et que ces
demonstrations continuent encore et se manifesteront avec
transport dès que le Prince se présente.

Suivant l'usage introduit en cette Capitale depuis la

109
révolution du 26 février 1821, c'est surtout au théâtre
ou les partis manifestent par leurs cris et leurs vocife-
rations ce qu'ils désirent et ce qu'ils sont chargés de mettre
en avant et d'appuyer; or j'y étis dans la soirée du 15
et du 16 et je puis affirmer qu'après les cris de Vive l'
Empereur on se plaisoit à répéter avec véhémence Vive
la Constitution libérale du Brésil.

Males